

EXTRAIT DU REGISTRE
DES COMPTES-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'AUBERTIN

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU 13 MARS 2025**

L'an **deux mille vingt-cinq et le treize mars** à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **Mme Martine RODRIGUEZ, Maire,**

Présents : **Mmes** Sandrine BERSANS, Sandrine HOURS, Françoise CLASTRE, Sarah LACAVE-PISTAA, **MM.** Yannick BIELLE, Sébastien LACAVE-PISTAA, Olivier MICHON, Jérôme SANCHEZ, Xavier PIAT.

Absents-excuses : **Mme** Isabelle BRUN (procuration à M. Olivier MICHON), **M.** Jean-Marc MAZOU.

Mme HOURS a été nommée secrétaire.

1°) Approbation du compte-rendu de la réunion du 20 février 2025

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents + 1 procuration

2°) Travaux de voirie : demande de subvention auprès du Conseil départemental

Madame le Maire informe le Conseil Municipal des travaux d'entretien de la voirie communale prévus pour l'année 2025 sur les chemins suivants :

- Chemin du Moulin
- Chemin de Gouadelabat
- Chemin de Larrimou
- Chemin de Capuret
- Chemin de Laymar
- Chemin de Pépicq
- Chemin de larribère de Talabot
- Chemin Piqué
- Chemin de Cassioulà
- Chemin de Chinou
- Chemin Arizet
- Chemin du Haut d'Aubertin
- Chemin de Castillou

Le montant estimé pour l'opération « **voirie 2025** » s'élève à **27 944 € HT** maximum auquel s'ajoutent les travaux prévus aux chemins Turoun et du Moulin de Lasahittes pour un montant total de **5423.60 € HT**, les travaux de soutènement au chemin de Chin pour un montant de **9 935 € HT**, des travaux de soutènement au chemin Haget pour un montant de **20 636.50 € HT**, et le fauchage du bord des routes communales pour un montant de **13 650 € HT**, soit un montant total maximum de **77 589.10 € HT**.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la commune peut bénéficier d'une subvention du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif d'aide financière aux communes pour le maintien de leur patrimoine existant et des services à la population dans lequel une enveloppe voirie a été définie.

Le Conseil municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

APPROUVE l'opération « voirie 2025 » comprenant l'entretien de la voirie communale et le fauchage, ci-dessus exposée,

AUTORISE Mme le Maire à demander une subvention du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques, pour l'opération « voirie 2025 »,

PRÉCISE que les travaux de voirie faisant l'objet de la demande ne sont pas commencés à la date du dépôt du dossier auprès du Département.

Délibération approuvée à l'unanimité des présents + 1 procuration

3°) Approbation du compte de Gestion 2024

Mme le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par M. le Comptable du trésor, à la clôture de l'exercice.

Mme le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

Vu le rapport de Mme le Maire, le Conseil Municipal approuve le compte de gestion 2024 de la commune d'Aubertin après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Délibération approuvée à l'unanimité des présents + 1 procuration

4°) Vote du compte administratif 2024

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Sandrine BERSANS, Adjointe au Maire, vote le compte administratif de l'exercice 2024 de la commune et arrête ainsi les comptes :

- **Investissement** :

Dépenses :	Prévu :	364 050.74
	Réalisé :	93 976.70
	Reste à réaliser :	78 600.00
Recettes :	Prévu :	364 050.74
	Réalisé :	105 118.72
	Reste à réaliser :	0,00
- **Fonctionnement** :

Dépenses :	Prévu :	853 348.62
	Réalisé :	460 449.49
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes :	Prévu :	853 348.62
	Réalisé :	889 179.30
	Reste à réaliser :	0,00
- **Résultat de clôture de l'exercice** :

Investissement :	11 142.02
Fonctionnement :	428 729.81
Résultat global :	439 871.83

Délibération approuvée à l'unanimité des présents + 1 procuration

5°) Affectation des résultats 2024

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de :	30 429.19
- Un excédent reporté de :	398 300.62
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	428 729.81
- Un excédent d'investissement de :	11 142.02
- Un déficit des restes à réaliser de :	78 600.00
Soit un besoin de financement de :	67 457.98

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 de la commune comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCEDENT :	428 729.81
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068) :	67 457.98
RESULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) :	361 271.83
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : EXCEDENT	11 142.02

Délibération approuvée à l'unanimité des présents + 1 procuration

6°) Divers

- a- **Questionnement sur l'augmentation des impôts** : après concertation, cette année encore, les impôts ne seront pas augmentés par la Commune.

- b- Fêtes d'Aubertin :** elles auront lieu du 28 au 31 août 2025 à la Maison pour Tous. Les collèges et lycées reprenant le 1^{er} septembre, nous allons rencontrer un souci pour le nettoyage de la Maison pour Tous et de ses abords après les fêtes.

Séance levée à 22h 30

Signature du Maire : Martine RODRIGUEZ

Signature du secrétaire de séance : Sandrine HOURS